

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 19077 /TGI.C.I

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE I
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU VU DES PIÈCES SUIVANTES :

Copie d'extraits d'acte de Naissance certifiée conforme
l'original n° 475 del'année 2008 du centre second de Zana

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS

PRÉNOM (S) : M' Bamoussa

NOM : Sissoko

NÉ (E) LE : 16 Mai 2008

A : Bamako

DE : Laminata Sissoko

ET DE : Awa Sissoko

PROFESSION : Etudiante

SITUATION DE FAMILLE : Célibataire

DOMICILE / : Bamako

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N° 2011 - 087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

BAMAKO, LE 18 Août 2015

P/ LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



Mamadou SYLLA
Magistrat